Repose-pieds ergonomique réglable d'une pression du pied

Basic 952



Ergonomique: repose-pieds stable et réglable en hauteur pour un support des pieds confortable et une posture de travail ergonomique

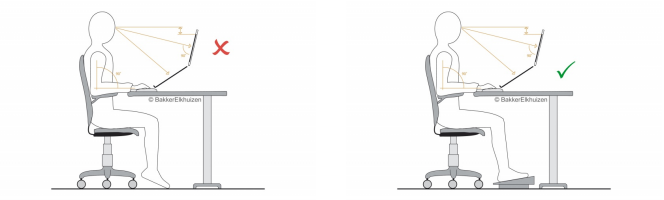
Façon de réglage: une simple pression du pied

Angle d'inclinaison: réglable de 8 à 29 cm

Confortable: Plateforme avec couche antidérapante (420x315 mm)

Solide: plateforme en plastique et châssis chromé

Réglage en hauteur: 60-270 mm

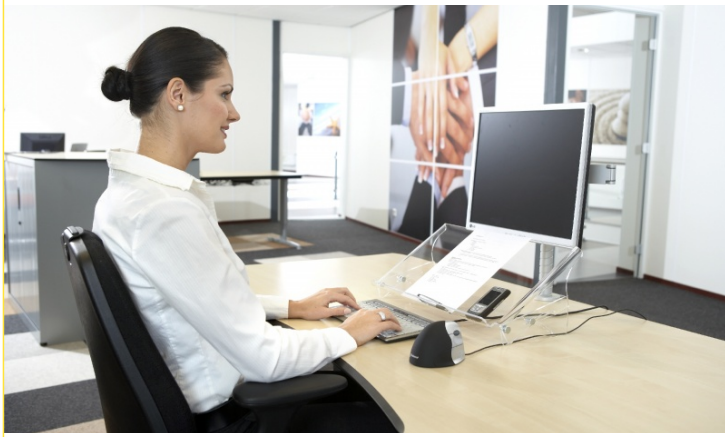


Spécifications

Dimensions:	420 x 80 x 320 mm (L x P x H)
Poids:	5900 g
Numéro article:	BNEFRB952

Recherche

Si en position assise, les pieds ne reposent pas sur le sol, l'utilisation de supports pour les pieds peut contribuer à une position de travail correcte. L'accessibilité de réglage, l'angle d'inclinaison et une surface antidérapante sont les principaux aspects dont il faut tenir compte. Le support pour les pieds fait parfois office de marche pieds lorsque la personne est assise sur un siège surélevé pour un poste de travail de réception par exemple.



1 

1. Façon de réglage

2. Hauteur 60-270 mm

2 

Legislation pour la santé et la sécurité au travail

La directive européenne 90/270/CEE stipule que, si nécessaire, un repose-pieds doit être utilisé. Le repose-pieds doit être d'au moins 45 cm de largeur et 35 cm de profondeur (DIN 4556). L'ajustement devrait être d'au moins 11 cm, mesuré à partir du sol. L'angle d'inclinaison de la surface du support doit être réglable d'au moins 5 à 15 degrés.